

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 4 septembre 2023

Le quatre septembre deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents (8) : M. ALBERELLI Bernard (pouvoir Marc GIRAUD - arrivé à 17h46), Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel (arrivé à 17h40), Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, Mme MICAND Frédérique, Mme SCARCELLA Marianne, M Jean-Jacques SIBILLE
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Frédérique MICAND (pouvoir Françoise Gross) -

OBJET : CONVENTION PRET DE MATERIEL

Madame le Maire explique la commune dispose de matériels (tables et chaises en plastique) susceptibles d'être mis à disposition des associations de la commune et des particuliers demeurant à Saint Martin de Clelles.

Une caution est demandée afin d'assurer l'éventuelle nécessité de remplacement de matériels endommagés.

Le montant de la caution est fixé ainsi :
5€ par chaise et 10€ par table

Après avoir pris connaissance de cette convention, le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce dispositif.

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTR	ABST
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique	Pouvoir Françoise Gross		1		

Envoyé en préfecture le 08/09/2023
Reçu en préfecture le 08/09/2023
Publié le
ID : 038-213804198-20230904-2023_038DELIB-DE

SCARCELL A	Marianne			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				9		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 4 septembre 2023
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
Christine CHOLAT

